

entraid'

ÉDITION AUDE

Supplément au n° 459 Edition Entraid' • Ne peut être vendu séparément • ISSN 2779-5829- CPPAP 0923T83875

EN CUMA,
SEMONS
L'AVENIR

DÉCEMBRE 2022

EN CDI APRÈS
UN CONTRAT DE PRO

L'ENGAGEMENT
D'ACTIVITÉ
EN PRATIQUE

AMANDE :
ILS S'ORGANISENT
EN CUMA

NEW HOLLAND
AGRICULTURE



**BRAUD
9000 M L X**
LA PERFORMANCE
ET LA QUALITÉ SANS COMPROMIS

FRANCE

T3M Lavail

Carcassonne Montredon Le Soler Servian
04 68 11 22 22 04 68 42 78 78 04 68 92 16 48 04 67 52 64 64

Groupe T3M

f i y t d

www.groupe3m.com

Agrivision
www.agrivation.fr

JOHN DEERE **Promodis**



NOUVEAU TRACTEUR SPÉCIALISÉ 5ML




155 rue Gaspard Monge
11000 Carcassonne
04 68 72 97 80
Votre interlocuteur :
Mathieu EXPERT 06 38 44 68 12

GREGOIRE

GRAPES'LINE

Maniable et productive, offre la même capacité qu'une automotrice, pour un investissement réduit de 50%.



C35/C45

Dotés du système Activ'Security [Brevet PELLENC] qui déclenche l'arrêt instantané de la lame au contact de la main.



NOUVEAU NEXOS

À la hauteur de vos défis.



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

AGENCE DE CARCASSONNE

ZI La Bourlette
195 Chemin Maquens
11000 CARCASSONNE
Tel.: 04 30 51 60 10
Fax: 04 30 51 60 14

AGENCE DE SERVIAN

PAC la Baume
6, rue de l'artisanat
34290 SERVIAN
Tel.: 04 67 39 29 00
Fax: 04 67 39 27 20

AGENCE DE LÉZIGNAN

Siège social
45 Allée du Roussillon
11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES
Tel.: 04 68 27 56 19

PELENC
LANBUEDOC-ROUSSILLON

SOMMAIRE

Par Évelyne
Ghilhem,
présidente de la
fdcuma de l'Aude



Semons l'avenir

Depuis plusieurs décennies, le nombre d'agricultures et d'agriculteurs en France chute inexorablement. Pourtant, leur présence est indispensable dans nos territoires pour garantir la sécurité alimentaire, renforcer le dynamisme des zones rurales et réussir les nécessaires transitions écologiques, climatiques, énergétiques et sociales. Or, seul un bon renouvellement des générations permettra d'assurer l'avenir de notre agriculture... sacré défi à relever! Comment transmettre? Comment s'installer? Mais aussi comment embaucher? Voici quelques pistes pour vous donner espoir et rester positif à la lecture de notre édition. Nos coopératives sont innovantes car notre force n'est pas uniquement dans les machines mais bien dans les groupes qui les composent. Pour échapper au marasme ambiant, les plus dynamiques cherchent des solutions, sont de plus en plus diversifiées et bien différentes les unes des autres. Je vous invite à les découvrir dans les pages suivantes. D'ailleurs, cette diversification a des répercussions sur l'évolution statutaire de l'objet des cuma. Notre action syndicale a permis, en novembre 2022, d'obtenir l'évolution de l'objet des cuma pour des raisons de simplification, mais aussi d'adaptation face à la réalité des activités de nos structures. Je pense notamment à la possibilité de détenir des équipements collectifs pour la production d'énergie sur nos bâtiments, sans devoir créer une société commerciale dédiée, ou encore des retenues collinaires pour lutter contre les aléas climatiques. Le rôle de notre fédération est, bien sûr, d'accompagner celles qui ont des idées pour l'avenir mais pour d'autres, c'est d'être un stimulateur pour penser un projet d'avenir. Car une cuma isolée est une cuma en voie de disparition. Notre fédération départementale doit ajuster ses missions et ses moyens. Tel est son défi. À l'aube de 2023, l'ensemble du conseil d'administration et l'équipe administrative vous souhaitent une année fertile, riche en projets, pleine de succès et de bonheur. Nous vous donnons rendez-vous le 28 mars 2023 à Ferrals-les-Corbières pour notre prochaine AG, et continuer ainsi, ensemble, de bâtir notre avenir. ■

Enjeu

- 05 | Lucas, en CDI après un contrat pro à Marseillette
- 07 | Les producteurs d'amandes s'organisent en cuma

Transmission

- 08 | Vie de la cuma: rebondira... ou pas?

Poster

- 10 | L'engagement d'activité en pratique

Transmission

- 13 | Êtes-vous prêt à transmettre?

Enjeu

- 15 | «Semer l'avenir: les cuma sur l'opérationnel»

Fédération

- 19 | Friches, solidarité, collectivités: des réalisations concrètes



Revue éditée par la **SCIC Entraid**, SA au capital de 45280 €. RCS : B333352888. Siège social Rond Point Maurice Le Lannou - CS 56520 - 35065 Rennes Cedex. (0230881196) Siège administratif (0562191888) PDG et Directeur de la publication M. Goehry Directeur général délégué J. Monteil Directeur de la rédaction P. Criado - p.criado@entraid.com Directeur commercial et marketing G. Moro (0777661050) - g.moro@entraid.com Responsable marketing M. Fabre - m.fabre@entraid.com Publicité J. Caillard - j.caillard@entraid.com, D. Soucany - d.soucany@entraid.com, C. Tiennot - c.tiennot@entraid.com. Chef d'édition Elise Poudevigne - e.poudevigne@entraid.com Ont participé à la rédaction de ce numéro: Nicolas Asensio, Marion Frachin. Couverture D. Bucheron. Studio de fabrication D. Bucheron, I. Mayer, M. Quintard, I. Coston, M. Masson (0562191888) - studio.toulouse@entraid.com Promotion-Abonnement J. Bramardi, L. Ghachi, S. Marestang (0562191888). Principaux actionnaires: Frcuma Ouest, Association des salariés, Fncuma, autres Frcuma et Fdcuma, Association des lecteurs. Impression Escourbiac, 81300 Graulhet - Provenance papier: France - Fibres: 100% - FSC® Mix - Empreinte carbone: 784 kg CO2/t. Abonnement 1 an: 142 € - Tarif au N°: 18 € - Toute reproduction interdite sans autorisation et mention d'origine.

www.entraid.com



**CAMPUS
TERRE & NATURE**
ENGAGÉ POUR PRENDRE
SOIN DU VIVANT

SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



Des cursus complets dans de multiples filières : Lycée, CFA ou formations pour adultes

- ◆ Agroécologie
- ◆ Agroéquipement
- ◆ Commerce
- ◆ Elevage
- ◆ Grandes cultures



- ◆ Horticulture
- ◆ Maraîchage
- ◆ Service à la personne
- ◆ Travaux paysagers
- ◆ Viticulture

Site de Carcassonne : 04 68 11 91 19 • Site de Narbonne : 04 68 41 36 39 • <https://campusterreetnature.fr/>

**LA
SOLUTION
100%
DIGITALE**



**POUR
FINANCER
VOTRE TRACTEUR
SUR-LE-CHAMP.**

AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE, FINANCEZ VOTRE MATÉRIEL GRÂCE À AGILOR,
LA SOLUTION 100% DIGITALE.

Offre soumise à conditions. Réviser une exploitation, un contrat, une structure, un livreur de matériel agricole (CUMAL), entreprises de travaux agricoles (ETA),
Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole partenaire, prêteur.
Le processus de signalisation électronique de la demande de financement Agilor est soumis à conditions, notamment un accordement au sein de votre banque à l'adresse Crédit Agricole En Ligne (service fermé) tel qu'il est défini en vigueur, sans autre délai de rétractation. Réviser vos données auprès de votre conseiller bancaire et/ou de votre Caisse Régionale.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

agilor



LANGUEDOC

Caisse Régionale de Crédit Agricole Midi-Pyrénées du Languedoc, société coopérative à capital et personnel variés, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : avenue de Montpellier, Muret 31577 Labras cedex. +33 625 417 835. RCS Montpellier Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 026 826. RM : 20221142.

La Chambre d'agriculture
au service du
développement des
**AGRICULTURES &
des TERRITOIRES**

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE

bourel

Entreprise spécialisée
dans la distribution
et la livraison de
**GNR, ADBLue,
FIOL et LUBRIFIANT**



OPTIMISER VOS
ACHATS ET VOS
STOCKS AVEC
ACCESSTOCK



04 68 42 36 36 • contact@bourel-energies.fr

LUCAS, EN CDI APRÈS UN CONTRAT PRO À MARSEILLETTE

La cuma viti-rizicole de Saladelles, à Marseille, a embauché Lucas Ramond en CDI après un contrat de professionnalisation. Une situation qui satisfait les deux parties.

Par Élise Comerford-Poudevigne

Le siège de la cuma de Saladelles se trouve sur le domaine de Saint-Gabriel, au cœur de l'étang asséché de Marseille.

Dans cet écosystème très particulier, où les agriculteurs produisent des vins, des fruits et du riz, la cuma fournit à cinq exploitations de très gros matériels : machine à vendanger, bien sûr (option pré-tailleuse), mais aussi niveleuse, draineuse, pelle méca-

canique pour le curage des fossés et moissonneuse-batteuse à riz. « Jusqu'à l'arrivée de Lucas Ramond en contrat de professionnalisation, explique Laurent Malis, président de la cuma, les adhérents se chargeaient de conduire ces matériels, ou bien je le faisais pour les machines les plus délicates comme la moissonneuse-batteuse. »

PASSIONNÉ DE CONDUITE

« Lucas a commencé son contrat pro en juillet 2021, mais nous le connaissions déjà car il a fait une partie de ses stages ici. Il a terminé son contrat pro en janvier 2022, et dès février, nous l'avons embauché en CDI. », poursuit M. Malis, avant d'ajouter : « Lucas a souhaité entrer dans la vie active dès la fin de sa terminale et il est passionné de conduite. Il est fils d'agriculteur. D'ailleurs, son père est président de la cuma de

GiProFel, à quelques kilomètres d'ici. » « Il apprend vite, sur des machines qui demandent de la dextérité, souligne l'employeur. Il a appris à conduire la machine à vendanger de nuit, pour nos blancs par exemple. La maîtrise de la niveleuse, équipée d'un laser, ou de la draineuse n'est pas évidente non plus. Mais il gère tout cela très bien ! »

Les activités de la cuma sont donc désormais proposées aux adhérents en service complet s'ils le souhaitent, sauf pour la machine à vendanger, qui est désormais exclusivement entre les mains de Lucas.

Avec un sacré bonus : « C'est plus simple pour l'entretien de ce type de machines un peu sophistiquées », reconnaît Laurent Malis. Et

cela permet aux adhérents de se dégager du temps qu'ils consacraient auparavant à la conduite.

« Pratiquement tout me plaît dans ce poste, confirme Lucas Ramond. Je peux travailler avec des gens, les aider. La vigne aussi m'intéresse. Laurent m'organise les chantiers et gère les

instructions. Ici, il y a des tracteurs vigneron et agricoles, il faut savoir tout faire, et il y a des changements en permanence, de météo. »

Le jeune homme, qui est « un grand taiseux », selon les mots de son patron, a néanmoins l'air de se sentir à son poste comme un poisson dans l'eau. ■



Laurent Malis, président de la cuma et employeur de Lucas Ramond.



Lucas Ramond, en CDI à la suite d'un contrat pro.



Dans cet écosystème très particulier, où les agriculteurs produisent des vins, des fruits et du riz, la cuma fournit à cinq exploitations de très gros matériels.



ALTERNANTS : DE 5 000 À 8 000 € D'AIDES

L'aide accordée aux employeurs qui recrutent des alternants (apprentis et jeunes en contrat pro) est prolongée par décret jusqu'au 31 décembre 2022. Elle s'élève à 5 000 € pour un alternant (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) de moins de 18 ans, et à 8 000 € si celui-ci a au moins 18 ans, ou moins de 30 ans et qu'il prépare un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification jusqu'au master (bac + 5). Ce montant s'applique à compter du premier jour du mois suivant le 18^e anniversaire. Cette aide forfaitaire est attribuée pour la première année du contrat, pour les contrats conclus du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2022. Elle s'adresse aussi aux cuma, pour lesquelles elle est versée sans conditions, en tant qu'organisation comptant moins de 250 salariés.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU DE PROFESSIONNALISATION ?

Quelles différences entre ces deux types de contrats ? Réponses à lire sur Entreprendre.service-public.fr, rubrique « Vos droits ».

Ets GAY Louis Sas

89 route de Pamiers
L'Embranchement
31310 MASSABRAC
Tél : 05.61.90.41.13

6 Avenue François Mitterrand
09500 MIREPOIX
Tél : 05.36.12.00.60

33 avenue de l'Europe
ZI EUROCENTRE
31621 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
Tél : 05.34.27.00.50

CIGALOU
82200 MONTESQUIEU
Tél : 05.63.04.55.55



ZA de Lauzard – 40 rue Venise
82370 LABASTIDE SAINT PIERRE
Tél : 05.63.02.29.29



GROUPES VMS

LOCATION - VENTE - S.A.V. - OUTILLAGE - QUAD - SSV - MOTO - E.P.I. - V.G.P

VENEZ DECOUVRIR LE CHARIOT TÉLESCOPIQUE TURBOFARMER TF35.7 CS

BROCHURE
LOCATION



BROCHURE
E.P.I



ZAC des Massiès
81800 RABASTENS
05 63 33 69 69

47, Allée du Roussillon
11200 LÉZIGNAN
04 68 27 50 38

27 Av du Maréchal Juin
81200 MAZAMET
05 63 97 07 56



Conseil & Stratégie d'entreprise,
Expertise comptable & Pilotage de l'activité,
Conseil juridique & fiscal,
Gestion de la paie & Conseil en droit social...

CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE



Entrepreneurs
agricoles, ensemble
cultivons votre réussite

Vous avez un projet agricole ?

Venez nous rencontrer et découvrir nos
propositions d'accompagnement spécifiques

Vos agences Cerfrance dans l'Aude

Bram : 04 68 76 15 69

Castelnaudary : 04 68 94 55 55

Carcassonne : 04 68 11 98 00

Lézignan Corbières : 04 68 27 74 40

Limoux : 04 68 78 16 31

Narbonne : 04 68 58 11 20

Peyriac Minervois : 04 68 78 16 19

Sigeac : 04 68 48 73 90

Et à proximité.

Revel : 05 61 83 66 51



LES PRODUCTEURS D'AMANDES S'ORGANISENT EN CUMA

Sept agriculteurs du grand carcassonnais se sont regroupés pour créer la cuma du Carcassès, autour de la production d'amandes « made in France ».

Par Marion Fachin

L'histoire est née autour d'un fruit : l'amande. Et de la volonté, pour des agriculteurs historiquement céréaliers ou viticulteurs, de diversifier leurs activités et de limiter l'impact des aléas divers et variés (climatiques, volatilité des marchés et des prix.) auxquels ils sont continuellement confrontés. Avec l'amande, leur souhait est de dynamiser leur exploitation et de la rendre plus performante. Dans cette logique, la mutualisation des outils de récolte fut envisagée comme un moyen de réduire drastiquement les charges de mécanisation. La cuma du Carcassès est née en septembre 2021 de cette volonté d'optimiser les coûts. Ils sont sept agriculteurs à l'origine et cette cuma, qui est aussi la prolongation d'une histoire de famille et d'amitié. Ils sont tous situés autour du grand carcassonnais.

LES FRANÇAIS GRANDS AMATEURS D'AMANDES

Pour revenir au fruit proprement dit, l'amande était une culture endémique de la région. Elle a été commercialisée, en Europe, à partir du Moyen-Âge et séduisant le palais des Français, les amanderaies ont fleuri dans le Midi dès le XVI^e siècle. Mais au fil des décennies, ce fruit pourtant très apprécié a malheureusement disparu. Malgré cela, l'Europe reste le principal consommateur d'amandes qui sont désormais essentiellement cultivées à l'étranger, aux États-Unis, notamment. La production américaine pourrait cependant, dans les années à venir, être limitée par le manque d'eau. Les sept agriculteurs audois souhaitent être partie prenante du renouveau de cette filière en France, répondant ainsi à l'attente des



consommateurs. Leur calendrier de plantation est serré. Fin 2022, ils ont planté une trentaine d'hectares de vergers avec la volonté d'atteindre une centaine d'hectares en 2025. Ils produisent tous des variétés différentes qui permettent un étalement des floraisons et une sécurisation des récoltes face au risque premier en termes d'aléas climatiques, qui est le gel. L'objectif 2023 est qu'ils puissent ramasser leurs amandes. Aujourd'hui donc, ils sont dans la prospection d'un matériel de récolte. Celui-ci doit être le plus adéquat possible, tout en répondant aux exigences de prix, de fiabilité et de maniabilité.

Par petits groupes, ils visitent les concessionnaires et constructeurs de matériel de récolte (fortement inspirés par le matériel de récolte de la prune). Ils savent désormais comment récolter leurs vergers mais cherchent la solution la mieux adaptée à leurs amanderaies.



Les sept agriculteurs audois souhaitent être partie prenante du renouveau de cette filière en France.

Les amandiers, juste plantés (ci-contre). Le calendrier est serré.

Ce que retient le président de sa « jeune » cuma, c'est le dynamisme qu'elle crée, l'esprit d'équipe et l'échange de compétences qu'elle génère. Elle permet une « ouverture d'esprit », souligne-t-il. Ces nouveaux cumistes qualifient leur projet de cuma de « responsable », associant alimentation durable et économie locale. ■

VIE DE LA CUMA : REBO

La transmission et l'installation mobilisent fortement les organisations agricoles audoises, en raison du vieillissement des agriculteurs. À la suite d'échanges sur ce sujet entre les équipes de la fdcuma de l'Aude, de la chambre départementale d'agriculture et de l'Adear, Entraïd imagine deux scénarios pour une cuma : un groupe rebondira, et pas l'autre.

Par Élise Comerford-Poudevigne

Les cinq adhérents de la cuma des Trois vallées étaient réunis ce soir-là – une fois n'est pas coutume – pour parler d'avenir. Les réunions se faisaient rares : le président et le trésorier, qui connaissaient leurs dossiers sur le bout des doigts, consultaient les adhérents par téléphone avant de prendre toute décision. Les matériels étant tous amortis, il n'y avait d'ailleurs plus beaucoup de décisions à prendre. Mais voilà : le trésorier et

l'un des adhérents avaient décidé de «prendre leur retraite» pour de bon, et de se retirer de la cuma, dont a priori, ils n'auraient plus besoin. Ils avaient retardé ce moment au maximum, sachant qu'une cuma doit avoir au moins quatre adhérents. En se retirant, ils risquaient de remettre en cause l'existence même de cette petite cuma, qui rendait bien des services avec son plateau, ses bennes, son broyeur... et qui permettait de se croiser en trimballant les matériels!



Parmi les facteurs les plus importants pour se «projeter» dans la transmission, il y a le fait d'envisager que les « nouveaux » ne travaillent pas de la même manière, ni avec les mêmes outils.

SCÉNARIO 1: « PEUT-ÊTRE QU'UN TRUC VA SE PASSER? »

Après quelques plaisanteries, la bonne humeur retombe : était-ce la dernière réunion de la cuma, et en quelque sorte, de ce groupe de copains attachés à travailler ensemble?

Jean-Claude, le trésorier, annonce :

– Vous le savez, je n'ai pas trouvé de repreneur l'année dernière. Donc mes hectares ne vous seront d'aucune utilité... Je vais vendre, je pense, à un négociant. Il m'en offre un bon prix, ça va me faire ma retraite. Les repreneurs ne sont pas prêts à s'aligner... et de toute façon, ils ne veulent que des bouts de mon exploitation, pas l'intégralité. .

– Pourtant, elle est rentable ton exploitation, non? s'exclame Jean-François.

– Oui, mais il faut croire que ça n'intéresse plus personne, commente Jean-Claude.

– Et Perrine, la fille de l'infirmier, elle ne t'avait pas demandé? l'interpelle le président.

– Tu parles. Jean-Claude tord le nez. Elle n'a rien. Elle a fait un stage en Afrique du Sud, et elle me parle de taille rase de précision! Elle y connaît que dalle. Et elle n'est intéressée que par les 12 ha que j'ai plantés récemment.

– De la taille rase de précision? Jean-François lève les yeux au ciel: Ça demanderait un sacré investissement, surtout pour 12 ha. Et puis, tes parcelles ne sont pas adaptées!

– Ça non, abonde Jean-Claude. J'en ai eu des

visites de personnes qui veulent reprendre, 5 h par ci, 3 autres par là... ils veulent tout changer: faire du thym, de la biodynamie, arracher les vignes pour faire je sais pas quoi... pas un n'a une expérience agricole solide.

– Perrine, elle est technicienne à la coop, quand même, objecte Hervé. Et mon fils, il m'en parle de la taille rase de précision. Avec le manque de main-d'œuvre, ça pourrait s'étudier, mais il faudrait d'autres adhérents.

– Tu te vois aller démarcher les autres, là? Puis faudrait chiffrer tout ça, aller chercher les impayés, entretenir le machin, trouver des chauffeurs, gérer le planning... En plus, si on fait entrer des jeunes, ils vont vouloir tout informatiser, sans s'investir.

Sonnés, ils se regardent, en buvant le café à petits coups pour masquer leur gêne.

– Bon, finit par reprendre Hervé, il va falloir dissoudre la cuma dans ce cas. On peut voir avec la fédé comment faire. On pourra peut-être leur demander si on peut racheter les matos en copro, pour pouvoir les utiliser quand même.

– Ou alors on attend de voir encore un peu? propose Jean-François. Peut-être qu'un truc va se passer entre-temps, qui permettra de garder la cuma.

– Je ne vois pas trop quoi, conclut Jean-Claude. ■

POURQUOI L'UNE REBONDIT ET PAS L'AUTRE ?

Plusieurs facteurs ont été identifiés par les OPA et qui facilitent ou freinent la transition :

- la capacité à anticiper la transmission (exploitation ou cuma) ;
- envisager de ne pas transmettre son exploitation « d'un bloc », s'ouvrir à de nouvelles activités;
- envisager que les « nouveaux » ne travaillent pas de la même manière, avec les mêmes outils;
- l'envie de s'investir ou pas dans de nouveaux projets;
- l'énergie pour se mettre en relation avec d'autres;
- l'ouverture à l'accompagnement. ■

NDIRA... OU PAS ?

SCÉNARIO 2 : « C'EST PEUT-ÊTRE L'OCCASION D'Y RÉFLÉCHIR ? »

Après quelques plaisanteries, la bonne humeur retombe : était-ce la dernière réunion de la cuma, et en quelque sorte, de ce groupe de copains attachés à travailler ensemble ?

Jean-Claude, le trésorier, attaque les hostilités :

– Je dois vous demander ce soir si vous voulez que la cuma continue à exister. J'ai entamé des démarches pour trouver un repreneur il y a quelques années déjà... mais mon exploitation, telle quelle, n'intéresse personne. Enfin pas ceux que je vise ! J'ai eu plein de propositions d'apprentis agriculteurs fantaisistes, de négociants, d'autres pour installer des panneaux solaires... et je ne vous parle pas des promoteurs. Et franchement, je me demande si ça ne vaudrait pas le coup ! Mais dites-moi ce que vous en pensez.

– Et Perrine, la fille de l'infirmier, elle ne t'avait pas demandé ? l'interpelle le président.

– Tu parles. Jean-Claude tord le nez : Elle n'a rien ! Elle a fait un stage en Afrique du Sud, et elle me parle de taille rase de précision ! Elle y connaît que dalle. Et elle n'est intéressée que par les 12 ha que j'ai plantés récemment.

– Moi si j'étais elle, c'est bien les seuls hectares qui m'intéresseraient, rigole Hervé. Elle n'y connaît rien... mais elle est quand

même technicienne à la coop, observe-t-il.

Et la TRP, ça me titille aussi. C'est un sacré investissement, faut refaire les parcelles... mais mon fils m'en parle. Avec le manque de main-d'œuvre, c'est peut-être à envisager. Il regarde les visages songeurs de ses collègues.

– La cuma n'a jamais porté un tel investissement, objecte Jean-François.

– Justement, c'est peut-être l'occasion d'y réfléchir, réplique Hervé. On pourrait demander à la fédé des cuma de chiffrer, de voir les possibilités de subventions, d'établir un coût de revient... Ça demanderait aussi de démarcher d'autres adhérents pour atteindre une surface rentable.

Tous réfléchissent. C'est un grand saut pour leur petit groupe qui avait toujours fonctionné « à la bonne franquette ».

– Au fait, mon fils a un pote qui cherche du foncier pour faire des PPAM, reprend Hervé, avant d'ajouter : Un mec qui se reconvertis après avoir été dans l'informatique. Ça ne te dirait pas de le rencontrer pour quelques-unes de tes surfaces ?

– De la lavande, du thym et d'autres trucs ? Arracher mes vignes pour faire ça, t'es pas un peu malade ? l'apostrophe Jean-Claude.

– Ben... les PPAM, ça paie, en fait, pointe Jean-François. Mon voisin a planté un peu l'hélichryse italienne pour faire des huiles

essentielles, et c'est le jackpot ! En attendant, ça nous permettrait peut-être de continuer à faire vivre la cuma, observe-t-il. Mettons qu'ils aient envie d'investir dans un matos pour la taille, ou pour les PPAM, même d'occasion, ça pourrait permettre de continuer à utiliser le reste. Faut voir ce dont ils ont besoin mais ça pourrait aussi servir à d'autres cultures et ouvrir à d'autres projets.

– Pfff... ils vont vouloir tout informatiser ! Et ils vont vous demander de mettre la compta sur Excel. Ne comptez pas sur moi, s'esclaffe Jean-Claude, tout guilleret soudain de ne pas avoir à mettre le nez dans ce dossier épineux. Redevenu sérieux, le trésorier reprend :

– Bon, je veux bien rencontrer Perrine, l'écouter un peu. Pareil avec le pote de ton fils, Hervé. Ça ferait un bon trésorier, ça, un mec qui a été dans l'informatique. Parmi les candidats que j'avais rencontrés, il y en avait un autre qui m'avait parlé de PPAM et d'amandiers, si je me souviens bien, mais je trouvais ça un peu fantaisiste.

Si tu me dis que ça paie... Mais je n'irai que si je n'y suis pas trop perdant. J'ai une retraite à financer, moi, Messieurs ! conclut-il en débouchant une bouteille de blanquette de Limoux.

Et vous m'invitez aux réunions ? J'amènerai l'apéro. ■

Conseil technique en viticulture biologique

Le Blocviam 11 est l'association des producteurs bio de l'Aude, créée par et pour les agriculteurs du département.

Pour répondre à la demande croissante dans le département en appui technique pour la viticulture biologique, un poste de conseillère technique en viticulture a été créé en janvier 2019, et Anaïs Berneau a été recrutée à ce poste. Nous pouvons vous proposer diverses prestations d'appui technique en viticulture biologique :



- Accompagnements individuels ou collectifs pendant la saison végétative : Suivi phytosanitaire du vignoble - Calendrier de traitements bio/biodynamique Utilisation de préparations à base de plantes (PNPP)- Suivi et bilan des sols,
- Accompagnements individuels pendant les vendanges / vinifications,
- Conseil / diagnostic à la plantation : Bilan des sols / analyses des choix portes greffes / clones / cépages fertilisation,
- Accompagnement à la conversion vers la viticulture biologique,
- Diagnostics technico-économique pour l'installation Jeune Agriculteur,
- Pass Expertise en viticulture biologique,
- Montage de dossiers pour demander des subventions dans le cadre du dispositif PCAE ou de la mesure d'aide aux investissements en exploitations biologiques,
- etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Anaïs Berneau : 06 08 05 35 21, mail : blocviam.conseil.viti@orange.fr

L'ENGAGEMENT D'AC

LE PRINCIPE DE L'ENGAGEMENT EN CUMA

Être engagé en cuma, c'est :

Être coopérateur + **Être associé**

c'est-à-dire s'engager à utiliser tout ou partie des services proposés par la cuma

c'est-à-dire souscrire des parts s proportionnellement à son activité

- > Les **parts sociales**, comme les **engagements**, doivent être globalement proportionnels à l'utilisation des matériels/activités de la cuma par l'adhérent, et évoluer avec ceux-ci.
- > L'engagement sur un matériel / une activité existe **même sans écrit** (= même sans bulletin d'engagement). Mais la cuma dans son règlement intérieur peut rendre obligatoire la signature de bulletins d'engagement.
- > Avec ou sans bulletin d'engagement, la **durée d'engagement** et son renouvellement doivent faire partie des **statuts** de la cuma.

EN CA

UN ASSOC
AUGMEN

⇒ soit cela

docume

bulletin d

UN ASSOC
DIMINUE

⇒ un assoc

Par contre,

engagement

CE QUI DOIT FIGURER DANS LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les statuts règlent les engagements

Ils doivent prévoir :

- l'obligation (ou non) de signature de bulletins d'engagements,
- les conditions d'augmentation d'engagement en lien avec l'augmentation des activités
- les durées initiales d'engagement d'activité, exprimées en nombre d'exercices,

- les conditions et durées de renouvellement des engagements. Par défaut, elles se font par tacite reconduction à date anniversaire. Si la durée initiale d'engagement est inférieure à 5 ans, la durée de renouvellement peut être égale. Si la durée initiale est supérieure à 5 ans, alors la durée de renouvellement ne peut dépasser 5 ans.

Le règlement intérieur l'évolution des parts s

Il doit prévoir les modalités d'ajustement du nombre de parts sociales en cas d'augmentation ou de diminution des parts sociales « ne résultant pas d'une variation conjoncturelle ».

ACTIVITÉ EN PRATIQUE

= On devient **associé coopérateur**

ociales
é

S DE CHANGEMENT

ICIÉ-COOPÉRATEUR SOUHAITE
TER SES ENGAGEMENTS SUR UN MATÉRIEL :

est prévu dans le règlement intérieur (mais il est complexe d'envisager tous les cas de figure dans un
nt) ; soit les responsables lui font signer **un bulletin d'engagement complémentaire** ou un nouveau
qui annule et remplace l'ancien. Pas d'incidence sur la durée initiale de l'engagement.

ICIÉ-COOPÉRATEUR SOUHAITE
R SES ENGAGEMENTS SUR UN MATÉRIEL :

icié-coopérateur **ne peut pas réduire** l'engagement qu'il a souscrit en cours de période.

3 mois avant l'expiration d'une période initiale ou de renouvellement, il peut se retirer / diminuer son
t en le notifiant aux responsables par une lettre recommandée avec accusé de réception.

cadre
ociales
stement
cas d'aug-
engage-
riation

LES BÉNÉFICES ET LES RISQUES

Globalement, ces dispositifs contribuent à la sécurisation financière des activités des cuma et minimisent les comportements d'adhérents « consommateurs » qui menacent, à terme, les dynamiques de groupe.

L'absence manifeste de proportionnalité et/ou d'engagements dans une cuma est sanctionnée par le Haut Conseil à la coopération agricole (HCCA). Avec à la clé un redressement fiscal voire une amende ; cela peut aller jusqu'à la perte du statut coopératif et de l'accès aux subventions qui en découlent.

POLARIS NOUVEAU
SPORTSMAN 570
AGRI PRO EDITION

TRACTER. TRANSPORTER. NETTOYER. DÉBROUSSAILLER. PULVÉRISER :
1 SOLUTION EFFICACE POUR VOS TÂCHES QUOTIDIENNES

Quad plus
Carcassonne
04.68.25.35.81
contact@quadplus.fr
polariscarcassonne.fr

SPORTSMAN XP 1000 **RANGER DIESEL**

COMPOST
DE MARC DE RAISIN

Onze 300
CAVALE COOPERATIVE

100% VÉGÉTAL | 100% LOCAL | 100% CAVALE

En route vers l'économie circulaire !
04.68.31.08.85 www.coop-cavale.fr

FIERS DE NOS AGRICULTEURS
Depuis plus de 90 ans

P.C.E.B
Ensemble pour une Agriculture d'Avenir

AGENCE DE MONTLAUR
Tel : 04 68 79 45 69

AGENCE DE VILLASAVARY
Tel : 04 68 24 78 52

AGENCE DE CARCASSONNE
Tel : 04 68 47 72 20

AGENCE DE DOUZENS
Tel : 04 68 79 15 24

AGENCE DE LIMOUX
Tel : 04 68 31 20 60

AGENCE DE RIEUX-MINERVOIS
Tel : 04 68 78 20 62

Gilibert
AGRICULTURE groupegilibert.com

GILIBERT AGRICULTURE
Les Carmes - RD6113 - 11400 Mas Stes Puelles - Tél. 04 68 23 57 57

GILIBERT ET FILS
Village - 31230 RIOLAS - Tél. 05 61 94 01 23
ZA Lafourcade Sud - 32200 GIMONT - Tél. 05 61 94 09 80

J'AI UN TRUC!
GAGNEZ 50€

VOUS AVEZ IMAGINÉ UN ÉQUIPEMENT ASTUCIEUX
AMÉLIORÉ UN MATÉRIEL ?

ENVOYEZ-NOUS : TEXTE EXPLICATIF - PHOTOS OU VIDÉO

SI VOTRE ASTUCE EST PUBLIÉE DANS ENTRAID',
VOUS RECEVREZ UNE PRIME DE 50 EUROS

PASCAL BORDEAU • ENTRAID' • 233 route de Chaumigry - 86550 Migréoux - Beauvoir
Tél. 05 49 44 74 92 • Courriel: pbordeau@entraid.com

PRÊT À TRANSMETTRE ?

FAITES LE TEST

1 **Votre départ est annoncé et vous transmettez vos responsabilités ainsi que vos pouvoirs à votre successeur très prochainement.**

Comment vivez-vous cela ?

A Je ne suis pas prêt du tout. Ce départ rime avec perte de statut social.

B Je suis prêt à transmettre, mais ils vont difficilement pouvoir faire sans moi.

C Je suis prêt à transmettre, mais je ne sais pas comment.

D Je suis prêt à transmettre, il est temps de passer à autre chose. Place aux jeunes.

2 **Vous êtes en finalisation de transmission de vos responsabilités.**

A Pas besoin de passation, personne ne l'a fait pour moi ! C'est dans le dur qu'on apprend...

B Mon successeur connaît tous les rouages. Que vais-je faire ensuite ?

C Je cède ma place, mais on continue de me solliciter comme avant.

D Vous avez pris soin d'accompagner votre successeur et de transmettre l'intégralité des données clefs en « bon père de famille ».

3 **Je suis indispensable à ma cuma...**

A C'est sûr ! Tout a toujours reposé sur moi.

B Non, tout est écrit et bordé. Mais je me suis tellement investi...

C J'ai toujours eu d'autres responsabilités et activités, un manque de temps pour répondre dans les temps à ces responsabilités.

D J'ai toujours eu une équipe à qui déléguer.

4 **Les responsabilités et le pouvoir liés à ma cuma...**

A Me permettent d'exister.

B Me confèrent un statut social mais je ne manquerais pas de projets.

C Trouvent peu de volontaires prêts à réellement faire le travail.

D Oui, il faut assumer et savoir dans quoi on s'engage.

5 **C'est la période de passation, mon successeur...**

A Va défaire tout ce que j'ai mis en place.

B Prend déjà des initiatives. C'est un peu rapide pour moi.

C Ne sait pas s'y prendre. Ça va être compliqué.

D Représente une fierté, un aboutissement de mes actions pour le collectif.

6 **J'ai utilisé les informations obtenues au sein de la cuma à des fins personnelles.**

A Ça m'a permis de réaliser une ou deux bonnes opérations.

B Parfois, mais ce sont des informations que j'ai partagées avec le collectif.

C Non, mais la gestion de l'information et l'exploitation des données doivent être suivies de près.

D Jamais !

7 **Je suis pour mes adhérents, mes collègues et mes salariés de la cuma.**

A Le bon père de famille, ils se confient à moi.

B Le contremaître, je connais tous les rouages par cœur.

C L'entrepreneur, toujours plusieurs projets en route mais attention aux finitions.

D Le charisme, toujours là quand il faut et dans la bonne mesure.

8 **Je suis conscient que sans projet de transmission, cela pourrait m'impacter et impacter le collectif...**

A Non, les choses se font naturellement.

B Cela fait partie intégrante de mes responsabilités mais je n'ai pas de projet personnel pour l'instant.

C Je sais ce que je ferai après avoir transmis. Cependant le projet de transmission – « qui, quoi, comment, quand » – n'est pas bordé.

D Oui, sans cela je risque de continuer à être absorbé par mes responsabilités.

Conseils

Vous avez un maximum de A ? Il est urgent de revoir votre copie.

Vous n'êtes pas prêt à transmettre. Deux projets sont à écrire : le premier étant celui de la transmission et le second celui de votre projet personnel, pour la réussite du projet de la prochaine génération.

Vous avez un maximum de B ? Vous êtes au clair sur votre succession au sein de la cuma mais pas sur votre projet personnel.

Sur quelle activité, sur quel projet comptez-vous reporter votre énergie et le temps que vous passiez au sein de la cuma ? Travaillez ce point de près pour le bien du collectif qui peut mal vivre la présence de deux coqs au sein de la même basse-cour. La coupure est nécessaire pour tous.

Vous avez un maximum de C ? Vous avez un projet personnel, cela fait même partie des raisons de votre départ. Cependant, le projet de transmission n'est pas clair.

Retraite ou nouveau projet sur votre ferme : vous quittez vos responsabilités pour un nouveau projet. Vous êtes peut-être déjà 'parti' dans votre tête mais le travail reste à faire. Prenez le temps de formaliser la transmission avec votre successeur pour le bien de tous.

Vous avez un maximum de D ? Vous êtes prêt !

Il ne reste presque plus qu'à « remettre les clefs ». Tout le monde sait qui fera quoi, comment cela va se passer. Les informations formelles et informelles sont transmises. Les successeurs n'auront pas de surprise et ils ont la boîte à outils en main !



CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES
AGRICOLLES -
INDUSTRIELLES

BÂTIMENTS EN KIT

Le meilleur
rapport
qualité / prix

05 63 55 56 10

16bis, Plaine de Balmes - 81120 LOMBERS
email : enjalbert.lombers@orange.fr

abeille
ASSURANCES



Christophe GALLEGO - Alexis DODEMAND

SARL OC ASSURANCES
Agent Général d'Assurances

N° ORIAS : 19002984 - www.orias.fr

849 366 133 RCS Carcassonne

Capital social : 547 000 €

53 Rue de Dunkerque - BP 1256

11492 CASTELNAUDARY Cedex

Tél. 04 68 23 03 15

E-mail : oc@abeille-assurances.com

Formation

TRACTORISTE

AGRICOLE



Demandeurs
d'emploi,
salariés



Financement
& rémunération



6 mois ou en
individualisation



Diplôme et emploi
à la clé !

Agri Campus
CASTELNAUDARY

Formation adultes
& apprentissage

**CFA-CFPPA DE
CASTELNAUDARY**

06 19 15 52 97

04 68 94 59 00

cfppa.castelnaudary@educagri.fr

« SEMER L'AVENIR » : LES CUMA SUR L'OPÉRATIONNEL

L'action « semer l'avenir » fait la promotion de céréales « rares », cultivées en bio. Pilotée par le BioCivam, elle met en valeur les actions collectives de stockage, de triage, de prétransformation, ainsi que les circuits courts et locaux. Le réseau des cuma, notamment, occupe d'ailleurs une place importante dans cette action, avec l'appui à des projets et l'organisation de démos, comme celle d'un trieur mobile.

Par Nicolas Asensio

L'action « semer l'avenir » s'articule autour d'objectifs opérationnels. Tout d'abord, favoriser l'interconnaissance entre acteurs locaux et les connaissances sur le sujet de la prétransformation des grandes cultures en bio, mais aussi faire connaître des initiatives inspirantes de démarches collectives et individuelles autour de la prétransformation des céréales et légumineuses. Pour ce faire, épaulée par la fédération régionale des cuma d'Occitanie et la fédération des cuma du Tarn, la fédération audoise a organisé le 15 mars 2022 une visite de la cuma Tera à Saint-Gauzens, dans le Tarn. L'occasion pour ses représentants de présenter le fonctionnement de leur cuma, de revenir sur l'histoire du projet « Trieur mobile », de l'émergence de l'idée en 2017 à son acquisition en 2019, tout en insistant sur les facteurs clés de réussite et les écueils à éviter. La fédération



des cuma de l'Aude a également contribué à la promotion de cette action lors de sa participation à Récolt'Expo, le 9 juin dernier.

ÉTUDIER LA FAISABILITÉ DES PROJETS

Le second objectif est d'étudier la faisabilité de plusieurs options d'installation de prétransformation (stockage, triage, décorticage, broyage...) en fonction des débouchés locaux et rédiger des fiches technico-économiques. Là encore, la fédération des cuma de l'Aude participe, en rédigeant des fiches technico-économiques sur des outils de prétransformation en grandes cultures, et pratiques associées en bio : silo, outil de tri, de décorticage... et produira par ailleurs, une étude de faisabilité sur l'acquisition et l'utilisation de ces outils en cuma, en y intégrant des paramètres de polyvalence, de

mobilité, de logistique, d'entretien et de planification d'usage, entre autres. L'objectif suivant est de tester et d'expérimenter des outils au lycée agricole de Castelnaudary, ce qu'a permis la journée de démonstration du trieur mobile. Féverole, pois, orge, triticale, vesce, blés anciens, ce ne sont pas moins de 4,5 t de céréales et de légumineuses bio qui sont passées dans les entrailles du trieur mobile de la cuma Tera (Tarn), le 17 octobre dernier, amené sur le site avec l'appui de la fédération des cuma de l'Aude et ses partenaires. Agriculteurs, apprentis, professeurs, représentants du monde agricole, 90 personnes se sont ainsi succédé tout au long de la journée autour de ce trieur mobile Dorez/Marot, d'une valeur avoisinant les 100 000 €. Elles ont assisté au triage successif de cinq lots. Elles ont aussi pu bénéficier d'une initiation à la prise en main sur l'ensemble ●●●

Tout au long de la journée, 90 personnes se sont ainsi succédé autour du trieur mobile Dorez/Marot de la cuma Tera.

RAYONS X

LE SCANNER ÉCONOMIQUE DE VOS PRODUCTIONS AGRICOLES

VOTRE MAGAZINE
CONTINUE SUR
ENTRAID.COM

**QUEL COÛT DE CHANTIER
POUR SEMER EN COMBINÉ?**



#STRATÉGIE DE FINANCEMENT

#COUTS DE CHANTIER

#NOUVEAUTÉS

#VIDÉOS

#PARTS DE MARCHÉ

●●● du cycle d'utilisation, assurée par Sylvain Saunal, adhérent de la cuma tarnaise et animateur du jour. Installation, réglages, manutention, triage, nettoyage, transport: les participants ont ainsi pu découvrir l'outil dans toutes ses dimensions opérationnelles durant la rencontre. L'occasion pour Évelyne Guilhem et Marion Fachin, respectivement présidente et coordinatrice de la fédération des cuma de l'Aude, et Sylvain Saunal, de revenir sur l'intérêt de son usage en cuma, mais également sur les bonnes règles de gestion et d'entretien à mettre en place, pour obtenir les garanties d'une mutualisation réussie. Un bilan très positif qui a mis, une fois de plus, la coopération agricole à l'honneur. De l'avis de l'ensemble des participants ainsi que des organisateurs, cette démonstration a rencontré un franc succès, suscitant un très fort niveau d'intérêt, tant pour le trieur mobile que pour son utilisation en collectif. Spécialistes, engin agricole, solution logistique, lots à trier, espace de démonstration... notons que cette démonstration



doit toute sa réussite aux capacités de mobilisation et de coordination des partenaires et des cuma impliqués, dans l'esprit de coopération qui les caractérise. Enfin, le dernier objectif opérationnel de l'action « semer l'avenir » est d'offrir un conseil aux initiatives

Sylvain Saunal, adhérent de la cuma tarnaise Tera, en démonstration au lycée de Castelnaudary.

émergentes pour assurer une cohérence sur le territoire. Dans la continuité des réalisations précédentes, la fédération des cuma de l'Aude propose d'ores et déjà un accompagnement collectif en vue de l'acquisition d'un trieur mobile, qu'il s'agisse d'une cuma existante, ou d'une cuma qui pourra être créée pour l'occasion. Elle poursuit par ailleurs son travail de mise en relation et de partage, afin que les retours d'expérience des uns bénéficient aux projets des autres, dans un souci permanent de complémentarité et de cohérence des initiatives entre elles, à l'échelle du département. Depuis la démonstration du trieur au lycée agricole de Castelnaudary, six cuma⁽³⁾ audoises se sont manifestées auprès de la fédération, afin d'engager une réflexion sur les possibilités d'acquisition d'un trieur mobile. Elles seront accompagnées sur le choix du matériel en fonction de leurs besoins, sur les aides auxquelles elles pourraient avoir droit pour en faire l'acquisition, sur les principes et les conditions d'une gestion collective effective, entre autres. ■

UN TRAVAIL DE RÉSEAU ET DE PARTENARIATS

Cette démonstration de trieur mobile a été organisée par la fédération des cuma de l'Aude et ses partenaires:

- François-Xavier Lugan et Quentin Sarter, respectivement directeur et responsable d'exploitation du lycée agricole Pierre-Paul Riquet de Castelnaudary;
 - Sonia Caussé, animatrice territoriale Ouest Audois de la chambre d'agriculture de l'Aude;
 - Dylan Clair, chargé de missions techniques Grandes cultures du BioCivam II;
 - Sylvain Saunal et Patrick Oger, adhérents de la cuma Tera;
 - Pierre Escande, président de la cuma de Villalier.
- Subventionnée par la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts d'Occitanie dans le cadre du Plan de relance, elle s'inscrit dans l'action « Semer l'avenir: la pré-transformation comme levier pour augmenter la production de grandes cultures bio et leur valorisation en filières de proximité ». Cette action fait partie de l'axe 3 du Projet alimentaire territorial de la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois : Valoriser le potentiel agricole du territoire par la diversification et structurer des filières agricoles durables - Filières végétales - Relocaliser la transformation des grandes cultures dans le territoire. ■

TROUVEZ VOTRE STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET SON MODE DE FINANCEMENT

Nous vous aidons à analyser les étapes, de l'achat à la revente de votre machine agricole, pour choisir votre stratégie d'investissement

ABONNEMENT

71€/AN

Au lieu de 142€/AN

Offre spéciale adhérent de Cuma

- > Analyse économique
- > Choix et impacts des modes de financement
- > Stratégies d'investissement et d'amortissement en cuma

Appellez Stéphanie au 05 62 19 16 87 ou abonnez-vous sur <https://www.entraid.com/bouffique>

TROUVEZ VOTRE STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET SON MODE DE FINANCEMENT

Nous vous aidons à analyser les étapes, de l'achat à la revente de votre machine agricole, pour choisir votre stratégie d'investissement

ABONNEMENT

71€ / AN

Au lieu de ~~142€ / AN~~

Offre spéciale adhérent de Cuma

- > Analyse économique
- > Choix et impacts des modes de financement
- > Stratégies d'investissement et d'amortissement en cuma

> Appelez **Stéphanie**
au **05 62 19 18 87** ou abonnez-vous en ligne sur
<https://www.entraid.com/boutique>

entraïd

FRICHES, SOLIDARITÉ, COLLECTIVITÉS : DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

La fédération des cuma de l'Aude travaille au côté des 93 cuma du département. Ces cuma ont réalisé 2,5 millions d'euros d'investissements. Quatorze d'entre elles emploient des salariés, soit environ 38 équivalents temps plein. Voici quelques repères sur l'action des cuma dans le département.

CATALYSEUR, UNE INITIATIVE FNCUMA QUI PORTE SES FRUITS



Bernard Bonnes, président de la Banque alimentaire de l'Aude

Bernard Bonnes, président de la Banque alimentaire de l'Aude a adressé un message particulier aux cuma de l'Aude : « La Banque alimentaire de l'Aude a été sollicitée pour participer au catalyseur porté par la fncuma, et ainsi s'impliquer dans une dynamique sociale et solidaire vers les publics en situation de précarité.

Fournir des produits alimentaires issus des territoires audois est pour nous une priorité. Ainsi et à l'appui de cette problématique, nous avons obtenu des subventions de l'État, du Conseil départemental, d'Aude Solidarité et de Groupama pour l'achat de produits locaux. Plus de 8 tonnes de fruits, de légumes et de viande ont été achetées localement. Nous allons poursuivre cette politique d'achats jusqu'à épuisement des fonds. Puis-je remercier les producteurs audois qui, comprenant parfaitement notre démarche, nous ont généreusement fait des dons améliorant ainsi nos possibilités de fournir des produits de qualité aux bénéficiaires de nos associations. » ■

Pour info, quelques repères dans le tableau ci-contre : « Travailler avec les collectivités ».

RECONQUÊTE DE FRICHES : LES CUMA, DES RELAIS LOCAUX DE PREMIER ORDRE



Une rencontre entre propriétaires de friches et repreneurs potentiels, rassemblés suite à l'action des cuma et de la fdcuma II.

Fin 2021, la fédération des cuma de l'Aude amorçait une démarche de reconquête de friches dans les Corbières et dans le Minervois, visant la redynamisation du tissu agricole local, la prévention des risques incendie et sanitaires, et la revalorisation des paysages. Le comité de pilotage¹, constitué pour le suivi de cette action, comptait deux cuma. De par leurs connaissances du terrain, des acteurs locaux et du milieu agricole, les cuma de Villalier et des 6 Terroirs ont joué un rôle essentiel au bon déroulement de cette action, en matière de :

- repérage et qualification des parcelles en friches,
- identification des propriétaires et étude de leurs intentions de mise à disposition ou de vente,
- évaluation des coûts de défrichage et conduite de travaux
- identification des repreneurs agricoles potentiels.

Une contribution majeure qui n'a pas échappé aux acteurs du territoire en charge de cette problématique prioritaire. ■

¹Département de l'Aude, DDTM11, SDIS11, chambre d'agriculture de l'Aude, BioCivam 11, SAFER Occitanie, FEDON

TRAVAILLER AVEC LES COLLECTIVITÉS

DÉROGATION PETITE COMMUNE	POUR QUELS BESOINS ?			
LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS D'INTERVENTION POUR LES PETITES COMMUNES	La commune adhère à la cuma (engagement d'activité et souscription de parts)	La commune n'adhère pas à la cuma mais peut accéder au matériel grâce à la dérogation petites communes	La commune n'adhère pas à la cuma mais peut accéder au matériel grâce à l'option TNA	
LA COMMUNE A BESOIN DE MATÉRIEL POUR LA CUMA	Son exploitation agricole (ou forestière) du domaine privé	OUI (sous réserve de l'impact sur les subventions européennes)	OUI	OUI
	Des travaux agricoles ou d'aménagement rural (et non pour une exploitation agricole)	NON	OUI	OUI
	Des travaux non agricoles et ne relevant pas de l'aménagement rural	NON	NON	OUI

PRODUCTEURS AUDOIS

offrez de nouveaux
débouchés à vos produits



— AVEC AGRILocal1.FR —

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT ET ACCÉDEZ AUX COMMANDES
DES ACHETEURS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

AVANCER
POUR VOUS, AVEC VOUS
Le Département s'engage
www.aude.fr

